

Vincent Compoint

■ Reprendre son autonomie

La résidence sociale permet aux personnes accompagnées d'acquérir la plus grande indépendance possible, afin de leur permettre de consolider un projet de droit commun en s'assurant individuellement. Les résidents sont accompagnés au quotidien par les salariés et les bénévoles des petits frères des Pauvres, leur permettant s'ils le souhaitent, de participer à des animations et des ateliers collectifs (repas, atelier d'écriture...).

■ Créer du lien

La résidence sociale, c'est offrir aux résidents un accompagnement relationnel modulable selon les besoins de chacun.

L'accompagnement réalisé grâce aux salariés et aux bénévoles des petits frères des Pauvres, participe à l'intégration, l'insertion et la reconnaissance des personnes logées.

■ ■ *Avant d'arriver à Vincent Compoint, j'avais passé 5 ans dans un hôtel, ce fut un sacré changement : un studio avec des toilettes séparées, la possibilité de recevoir du courrier dans sa boîte aux lettres et savoir qu'au moindre problème, la responsable de la résidence est là pour m'aider ou me renseigner avec tous les bénévoles de l'association. En bref, avant je rentrais à l'hôtel, maintenant je rentre chez moi. ■ ■*

Un résident



© pfp

Vincent Compoint
7 Rue Vincent Compoint
75018 Paris

Responsable d'établissement : Béatrice Lessault

vincent.compoint@petitsfreresdespauvres.fr
01 42 23 16 47
www.petitsfreresdespauvres.fr



les petits frères
des Pauvres

Depuis, 1946, les petits frères des Pauvres, Association reconnue d'utilité publique, accompagnent dans une relation fraternelle, les personnes âgées de plus de 50 ans, souffrant de solitude, de pauvreté, d'exclusion, de maladies graves.



les petits frères
des Pauvres



Vincent Compoint

Résidence sociale



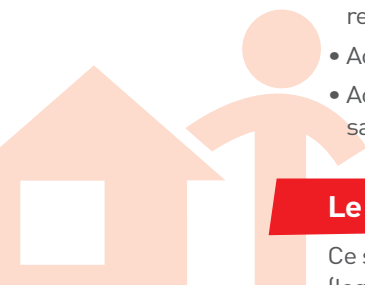
« Vincent Compoint » est une résidence sociale ouverte en 1991 et située à Paris dans le 18^e arrondissement. Ce projet de logement accompagné est né d'une volonté des petits frères des Pauvres de proposer une solution intermédiaire aux personnes âgées de plus de 50 ans souhaitant se diriger vers une solution de logement plus stable.

Héberger-Loger, une mission pour

- Contribuer à la stabilité des personnes âgées chez elles en respectant leur choix de vie.
- Accompagner les personnes sans abri ou sans domicile stable.
- Accompagner les personnes, grâce aux bénévoles et aux salariés, sans rupture de relation et dans la durée.

Le Logement accompagné

Ce sont des unités de logements groupés. Les résidences sociales (logement transitoire) et les pensions de famille (logement durable), permettent à des personnes en difficulté sociale, de pouvoir accéder à un logement autonome, tout en évitant de se retrouver en situation d'isolement.



Public

Toute personne de plus de 50 ans. Des personnes ayant des revenus limités et rencontrant des difficultés d'accès au logement et pour lesquels un accompagnement social peut s'avérer nécessaire, dans l'objectif de trouver un logement pérenne.

Admission

Pas de candidature directe auprès de l'établissement. Les candidatures sont présentées au sein de la commission Habitat Ile-de-France des petits frères des Pauvres.

Équipe

La responsable de l'établissement gère la résidence sociale au quotidien et est épaulée par une animatrice. Des bénévoles réguliers sont présents pour mener des actions ciblées : séjours vacances, sorties, accompagnement...

Appartements

17 studios totalement équipés et 6 T2. Un espace collectif et un patio permettant l'organisation de nombreuses activités et des repas réguliers avec tous : résidents, bénévoles et salariés.



Le projet de Vincent Compoint est d'accueillir des personnes ayant des difficultés particulières pour accéder à un logement décent et indépendant. S'intégrer au sein de la résidence, mieux se socialiser pour certains, apprendre les uns par les autres et accéder à la citoyenneté de son quartier sont les objectifs poursuivis à travers le projet d'habitation.

Le parcours résidentiel des personnes s'adapte en fonction de chaque situation et des solutions de relogement sont trouvées grâce à l'accompagnement effectué par les équipes et à des objectifs fixés à l'entrée avec le contrat individuel d'accompagnement par le logement du résident.

La responsable

